

# L'Afrique

**Christian Bardot, Julien Favre, Bruno Jégou, Frank Paris,  
Amandine Touitou**

ISBN : 978-2-7440-7347-2

---

## Chapitre 5 – Les causes du retard : faits et débats

### Fiche 1 - La polarisation des économies colonisées par la métropole

L'expropriation foncière, au nom de la sous-exploitation indigène, a été massive, que ce soit pour l'agriculture (élevage extensif, plantation, agriculture intensive) ou l'exploitation minière et forestière. Les modalités d'attribution des sols divergent selon les cas. Dans les colonies de peuplement, pour récupérer les terres, on met en place une ségrégation spatiale. Ainsi, en Afrique du Sud à partir de 1894, on regroupe les populations noires dans des villages autour desquels la propriété du sol leur est garantie. Les terres en périphérie de ces villages, jusqu'alors propriété collective, sont récupérées par les agriculteurs blancs. Les indigènes, ne pouvant plus vivre des fruits d'un terroir réduit, deviennent ouvriers agricoles au service des fermiers européens. Au Kenya, on crée en 1915 les *Native Lands*, réservées aux indigènes, le reste du territoire étant attribué aux colons.

Dans les économies de plantation, au Congo par exemple, d'immenses espaces sont concédés à des entreprises privées : en 1910, la société forestière Sangha-Oubangui peut ainsi exploiter dix-sept millions d'hectares. Les droits des populations autochtones sur leurs terres sont en principe garantis par la loi, mais dans les faits, les compagnies concessionnaires recourent au travail forcé avec la complicité plus ou moins tacite des autorités, ce que dénonce André Gide dans son *Voyage au Congo* (1927). Le capital de ces compagnies est bien entendu d'origine européenne et souvent lié aux grands groupes industriels et bancaires, tels Empain, Lambert, Solvay pour le Congo belge. Certaines entreprises exercent une influence écrasante sur la mise en valeur du territoire (Unilever pour l'exploitation oléagineuse dans tout l'Ouest africain, par exemple) ; elles sont aidées par les métropoles qui leur accordent des facilités – avantages fiscaux notamment. Aussi l'essentiel des bénéfices est-il capté par des acteurs occidentaux. Les réussites sont variables au demeurant : si les compagnies belges présentent de confortables bénéfices, nombre de sociétés concessionnaires côté français font faillite.

L'indigénisation des économies coloniales a néanmoins existé, mais de manière éparse. Les Anglais ont ainsi favorisé les planteurs indigènes de cacao au Ghana et les Français ont fait de même en Côte d'Ivoire, par manque d'entrepreneurs européens. La logique est similaire pour le projet d'Office du Niger à partir de 1935 : il est plus facile de confier les tâches de production de coton aux agriculteurs autochtones et d'en réserver la commercialisation aux compagnies métropolitaines.

## Fiche 2 - Les ressources minières en Afrique noire

Les ressources minières connues se concentrent essentiellement dans le centre du continent, de la région du Kivu (Congo) au Transvaal (Afrique du Sud). Là se trouvent les ressources en or, diamant, cuivre, cobalt (entrant dans la composition de nombreux alliages), coltan (métal très résistant à la corrosion), manganèse, platine, houille. Certains pays du golfe de Guinée disposent aussi de ressources minières, dans un panel moins complet, tels les gisements aurifères du Ghana (ancienne *Gold Coast*). L'Afrique noire disposerait ainsi de 40 % à 50 % des gisements d'or connus dans le monde, de 60 % des réserves de cobalt, 80 % pour le chrome, 90 % pour le platine...

Mais de nombreux territoires n'ont pas encore été prospectés et l'on découvre au fur et à mesure les richesses du sous-sol africain. Ainsi a été mis au jour en 2007 un riche gisement d'uranium en Guinée, à six cents kilomètres de Conakry. Même constat pour les gisements pétroliers, qui se concentrent pour l'essentiel dans le golfe de Guinée où ils commencent à être exploités à la fin des années 1950. L'Afrique noire disposerait d'environ 9 % des réserves mondiales de pétrole, mais la prospection est là encore en cours, notamment dans les eaux profondes du bassin sédimentaire du golfe de Guinée.

## Fiche 3 - Les stratégies de développement africaines et leurs impasses depuis la décennie 1960

La relation commerciale entre anciennes métropoles et colonies est un levier de développement privilégié au lendemain des indépendances. Il semble fonctionner dans les années 1960 : la CEE devient un marché privilégié pour les pays francophones grâce à la convention de Yaoundé (1963) qui garantit des prix d'achat supérieurs au cours mondial. Les pays anglophones se joignent au mouvement (conventions de Lagos en 1966 et d'Arusha en 1968). Les taux d'intérêts réels très bas, et même négatifs, permettent de contracter une dette qui paraît virtuelle, ce qui incite bon nombre de dirigeants à entreprendre des travaux publics qui visent aussi à affirmer la puissance de jeunes États : aéroports, grands barrages, palais présidentiel...

Mais la stratégie s'épuise dans les années 1970 : l'industrialisation est un échec du fait des coûts de production élevés et de l'étroitesse des marchés intérieurs. Par ailleurs, après une flambée du cours des produits bruts dans les années 1970 suite au choc pétrolier, ces cours s'effondrent. Les États dont les recettes dépendaient en grande partie des exportations voient leur déficit budgétaire exploser. Le recours aux emprunts pour le financer aggrave d'autant plus la situation que les taux d'intérêt s'envolent – or, beaucoup de prêts avaient été négociés avec des taux variables. L'endettement croissant entame la souveraineté des États soumis aux PAS et entraîne une violente crise économique et sociale.

Le tout déstabilise les pouvoirs en place en culminant dans les années 1990, « la décennie du chaos » (Sylvie Brunel). Le manque de liquidités s'est aggravé : les bailleurs privés cessent de prêter à des États peu fiables, tandis que l'aide publique au développement (APD) diminue puis s'effondre avec la fin de la guerre froide – l'Afrique perd sa « rente stratégique » : nul besoin de soutenir ses régimes pour contrer une URSS qui a disparu. En outre, certaines décisions prises pour apaiser les revendications sociales et flatter les aspirations nationalistes, voire la xénophobie ont des répercussions néfastes, comme l'expulsion de cinquante mille Indo-Pakistanaïes d'Ouganda en 1972 par le dictateur Idi Amin Dada alors qu'ils animaient depuis des générations le secteur tertiaire.